Fiche Étude

Profils et stratégies des nouveaux élevages laitiers bio en Pays de la Loire

Types de fermes vulnérables

L'étude présentée ici se décompose en deux phases. La première phase consiste à caractériser le profil des nouvelles fermes laitières grâce à une enquête menée auprès de l'ensemble des éleveurs laitiers engagés en AB en 2016 et 2017 en Pays de la Loire. La seconde se concentre sur les fermes qui, parmi celles-ci, présentent une vulnérabilité économique ou une contrainte d'accessibilité au pâturage. Les stratégies qu'elles mettent en place pour s'extraire de ces situations sont alors analysées.

Profil des fermes laitières récemment converties

À la suite de la crise laitière conventionnelle de 2015-2016, les conversions d'élevages laitiers ont fortement augmenté. Ainsi, 34 élevages se sont convertis en 2015 puis 133 en 2016 et encore 83 en 2017 (Source : Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique des Pays de la Loire (ORAB PdL), 2017). Ces nombreuses conversions posent la question d'une évolution des élevages concernés. C'est pourquoi une étude a été conduite par la CAB auprès des éleveurs laitiers engagés en AB en 2016 et 2017 en Pays de la Loire.

L'objectif était de comprendre la situation de ces élevages en recueillant des données sur l'assolement, le cheptel, les volumes produits et les laiteries clientes, que ce soit avant ou après la conversion. Il s'agissait également de mieux comprendre leurs motivations pour le passage à l'AB. Toutes ces informations avaient pour but d'adapter le conseil des techniciens du réseau en fonction des nouveaux profils constatés. Les différents résultats sont présentés ici.

81 élevages ont accepté de répondre à notre enquête, soit 38 % des 216 élevages qui se sont convertis en 2016 et 2017. La première caractéristique de ces éleveurs est qu'ils ont choisi à 80 % de réaliser une conversion non – simultanée, afin de pouvoir vendre du lait biologique au bout de 18 mois.

Ces éleveurs ont en moyenne 46 ans, et 50 % d'entre eux ont entre 42 et 54 ans. 21 % des exploitations enquêtées ont un associé de plus de 55 ans dont le remplacement devra être assuré, et pour 11 % d'entre elles, ce sera la transmission totale de la structure qui sera à réaliser dans la décennie à venir. Ces valeurs restent similaires à la situation des éleveurs laitiers AB ligériens dans l'ensemble (ORAB PdL, 2017). 49 % des éleveurs nouvellement convertis sont par ailleurs en GAEC, contre 41 % de ceux déjà présents. Enfin, on dénombre 2,1 UTH par ferme alors que ce niveau atteignait 2,3 UTH auparavant.

Profil des nouveaux élevages laitiers biologiques

	Assolement avant conversion 2016 /2017 (n = 78)		Assolement après conversion 2016 /2017 (n = 79)	Assolement éleveurs laitiers ligériens AB
Herbe	61% ± 19,5%	≠	74,7% ± 15,6%	75 %
Maïs fourrage	18,6% ± 11,3%	≠	10,4% ± 7,3%	7 %
Autres surfaces fourragères	1,3% ± 4,1%	≠	4,8% ± 6,8%	-
COP autoconsommés	8,6% ± 9,2%	=	7,3% ± 10,3%	18 %
COP vendus	10,3% ± 14,6%	≠	2,8% ± 8,9%	
SFP	81,1% ± 15%	≠	89,9% ± 13,6%	82 %
SAU (en ha)	102 ± 49	=	103 ± 46	93
UTH	2,1	=	2,1	2,3

	Avant conversion 2016 / 2017		Après conversion 2016 / 2017	Eleveurs laitiers ligériens AB
Nombre de VL	59 ± 20	=	64 ± 34	57
Niveau d'étable (en L / VL / an)	7474 ± 1390	≠	6159 ± 979	5650
Volume vendu (en L / an)	430 814 ± 178 591	≠	377 038 ± 154 104	315 600

Moyenne ± écart-type ≠ Différence significative = Différence non significative

COP : Céréales et Oléo-Protéagineux

Figure 1: Profil des éleveurs laitiers convertis

Ce tableau (Figure 1) donne les résultats moyens et l'écart-type associé à ces moyennes, c'est-à-dire la dispersion des résultats autour de la moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène. On voit que l'assolement évolue fortement et de manière significative pour la plupart de ses composantes, c'est-à-dire qu'il y a une réelle différence statistique avant et après la conversion.

Les parts d'herbe et de maïs évoluent ainsi fortement et rejoignent la moyenne régionale. La SFP augmente aussi pour atteindre 90 % de la SAU, contre 82 % en moyenne dans la région. Cette SAU est d'ailleurs en moyenne de 103 ha pour ces nouveaux élevages bio, contre 93 ha pour ceux déjà présents.

Le cheptel demeure autour des 60 vaches laitières en moyenne, tandis que la chute du niveau d'étable et du volume vendu annuellement est prononcée. Ces indicateurs atteignent 6159 L/VL/an et 377 038 L/an, contre 5650 L et 315 600 L pour la moyenne des éleveurs laitiers ligériens biologiques.

Deux groupes se distinguent cependant derrière ce profil-type. Le premier, représentant 70 % des élevages, présente un profil après conversion avec 1,8 UTH gérant 80 ha (dont 82 % d'herbe) et 54 VL produisant en moyenne 5860 L/an, soit une production totale de 305 372 L. Le second, représentant 30 % des élevages, contient des fermes après conversion avec 2,7 UTH travaillant 141 ha (dont 72 % d'herbe) et élevant 87 VL qui produisent 6827 L/an, soit 541 601 L au total.

Les deux tiers des élevages présentent donc des situations assez similaires à celles des élevages laitiers ligériens AB déjà présents, mais un tiers ont une taille plus importante, avec une production plus élevée et un assolement moins herbager. Les variables utilisées présentent cependant des écart-types élevés qui montrent l'hétérogénéité des élevages présents.

En ce qui concerne les motivations à la conversion (Figure 2), c'est l'intérêt économique de l'AB qui est le plus ressorti avec 21 % des motivations exprimées. Des pratiques proches de l'AB avant la conversion motivent ensuite les éleveurs, ainsi que la protection de l'environnement. Les questions de santé, d'autonomie alimentaire et de convictions idéologiques arrivent ensuite.

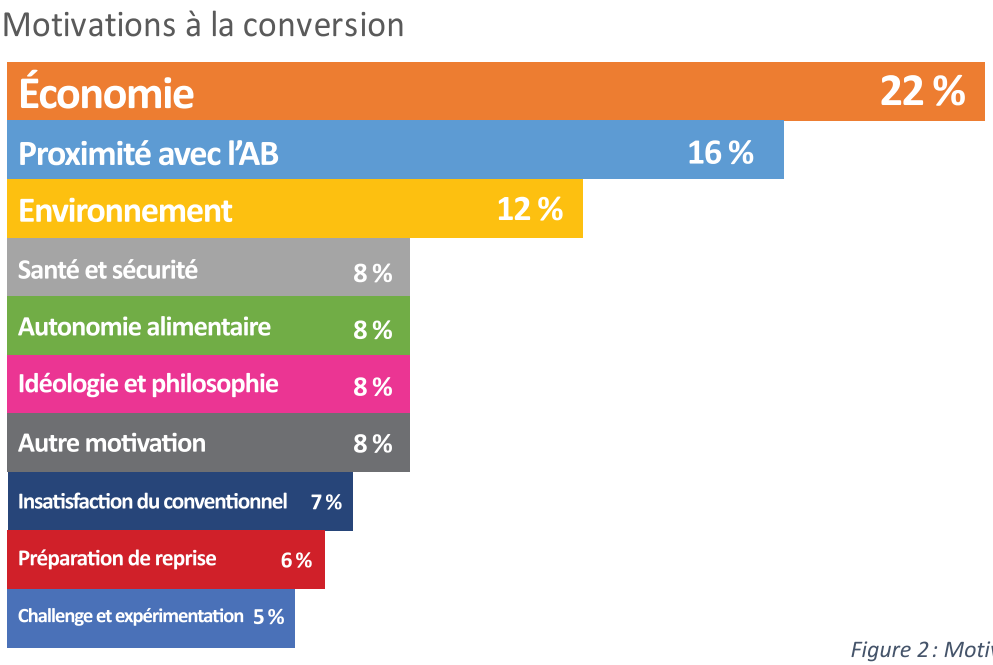

Figure 2 : Motivations à la conversion

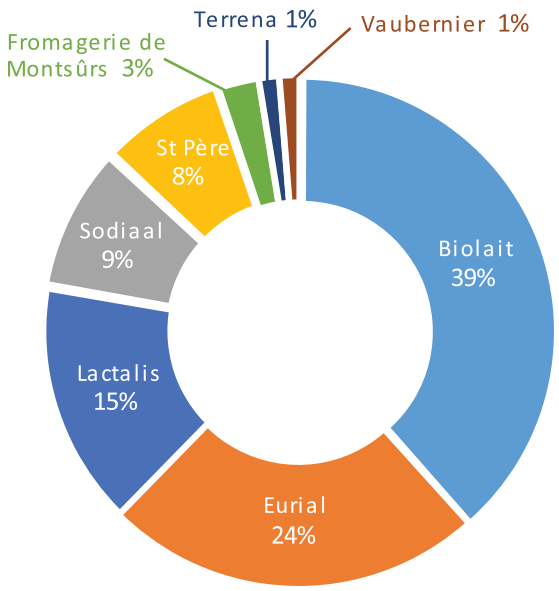

Figure 3 : Collecteurs choisis après la conversion

Enfin, **la répartition entre les différents collecteurs** évolue fortement avant et après la conversion. De nombreux producteurs adhèrent à Biolait au cours de leur conversion. Eurial et St Père se renforcent légèrement. Lactalis et Sodiaal, malgré des départs de producteurs, restent des laiteries collectant le lait de nombreux élevages.

Conversion des élevages laitiers : les stratégies mises en place dans des situations de vulnérabilité

Une étude menée par la FRAB Bretagne et l'INRA de Toulouse sur des fermes bretonnes converties en 2009 a permis de montrer que les élevages laitiers les moins vulnérables au moment de la conversion étaient ceux qui avaient choisi de mettre en place des systèmes pâturants et ceux qui avaient une bonne situation économique avant conversion. Suite à l'enquête sur le profil des élevages convertis en 2016 et 2017, nous avons donc cherché à déterminer les fermes en situation de vulnérabilité, c'est-à-dire celles présentant des caractéristiques inverses à celles qui ont été citées, puis à analyser les stratégies qu'elles mettent en œuvre pour s'extraire de leur situation de contrainte (cf. figure 5).

Pour mesurer la vulnérabilité de ces fermes, deux indicateurs ont été utilisés. Le premier, illustrant une **contrainte d'accessibilité au pâturage**, considérait comme vulnérables les élevages possédant moins de 30 ares de pâtures accessibles par vache laitière.

Le second, illustrant une **situation économique contraignante**, relevait l'insatisfaction d'éleveurs vis-à-vis de leur revenu avant conversion. Finalement, 14 fermes concernées par l'une, l'autre ou les deux contraintes, ont été enquêtées.

Des évolutions communes apparaissent tout d'abord pour ces fermes. Un changement significatif se produit notamment sur la ration hivernale.

Figure 4 : Répartion des différents éléments de la ration hivernale

		Herbe récoltée	Herbe stockée	Total herbe	Maïs fourrage	Autres fourrages	Maïs grain	Concentrés énergétiques	Concentrés protéiques	Quantité totale (en kg de MS)
période de production conventionelle	**C**	1,1 % ± 4,0 %	28,7 % ± 17,3 %	29,8 % ± 16,8 %	54,9 % ± 18,6 %	1,0 % ± 3,8 %	0,3 % ± 1,2 %	4,2 % ± 4,8 %	9,8 % ± 2,8 %	20,5 ± 2,1
seconde année de conversion parcellaire	**C2**	0,0 % ± 0 %	51,5 % ± 23,8 %	51,5 % ± 23,8 %	35,6 % ± 19,9 %	0,7 % ± 2,5 %	0,0 % ± 0 %	6,7 % ± 4,8 %	5,5 % ± 4,7 %	19,2 ± 1,9
production biologique	**AB**	0,0 % ± 0 %	63,1 % ± 22 %	63,1 % ± 22 %	25,3 % ± 17,6 %	3,5 % ± 6 %	1,2 % ± 3,2 %	3,3 % ± 4,3 %	3,7 % ± 4,4 %	18,7 ± 1,6

Il n'y a pas d'herbe pâturée dans ce tableau car la ration hivernale concerne la période où les VL sont en totalité à l'intérieur des bâtiments.
L'herbe récoltée correspond à l'herbe distribuée en vert via la pratique de l'affouragement

Ces objectifs globaux impactent la situation des fermes vulnérables. L'augmentation globale de la part d'herbe dans l'alimentation que l'on observe sur les différentes rations entraîne une nécessaire augmentation de la quantité d'herbe à fournir au troupeau laitier. Or, la solution la plus économique pour récolter cette herbe est le pâturage (Rouillé, 2012) et l'augmenter renforce évidemment la nécessité de gagner des hectares pâturables pour les fermes en situation de contrainte parcellaire. Augmenter la part d'herbe dans l'alimentation et réduire les achats de concentrés protéiques permet en revanche une évolution positive de la situation des fermes vulnérables économiquement.

Une stratégie appliquée contre les deux types de vulnérabilité : la meilleure valorisation du pâturage

Mieux valoriser son pâturage passe par différents leviers. Le premier est l'**augmentation de la part de surface pâturée dans la surface accessible**. Cette augmentation a un intérêt pour les fermes sous contrainte parcellaire car elle permet de valoriser l'ensemble du parcellaire accessible au pâturage avant de songer à l'étendre. Pour les fermes vulnérables économiquement, cela permet une meilleure valorisation de l'herbe.

Le second levier utilisé est la mise en place de **changements de race ou de croisements** dans le troupeau laitier, ou plus simplement, l'augmentation de la part de certaines races dans le cheptel. Les races introduites sont notamment des jersiaises qui sont appréciées pour leur efficacité de transformation des fourrages grossiers mixtes. Sinon, ce sont plutôt des races mixtes qui possèdent une meilleure aptitude à la marche que les races laitières, de meilleurs taux, et qui subissent moins les variations de la qualité et de la quantité des fourrages.

Des solutions pour dépasser la contrainte parcellaire

La contrainte parcellaire peut être dépassée **en augmentant la surface accessible**. Pour cela, des échanges parcellaires avec des propriétés voisines peuvent avoir lieu. Cette stratégie peut être assez difficile à mettre en place car elle n'est pas seulement liée à la volonté des éleveurs, mais elle est dépendante du bon vouloir de voisins plus ou moins conciliants. Un boviduc peut aussi être construit pour notamment traverser des routes assez fréquentées. Cependant, l'investissement moyen pour ce type de projet est de 25 000 € et il varie de 15 000 € à 40 000 € en fonction du type de route et du fournisseur.

Les éleveurs peuvent aussi simplement décider de pâturer plus loin en considérant comme accessibles des surfaces qui ne l'étaient pas pour eux auparavant. Cette évolution est aussi permise car elle est combinée à des changements de race ou croisement. Une autre stratégie pour dépasser cette contrainte est la **distribution d'herbe récoltée** grâce à l'affouragement en vert. Même si elle est plutôt secondaire puisque peu observée et utilisée en appoint de la ration. Cette orientation peut être intéressante si les évolutions précédemment citées ne peuvent pas être mises en œuvre. Elle entraine des coûts ainsi qu'un travail d'astreinte supplémentaire qui peut s'avérer chronophage.

S'extraire de la contrainte économique

Les éleveurs choisissent de retrouver une plus grande autonomie alimentaire pour être moins vulnérable économiquement. **Les surfaces destinées à la production de Céréales et Oléo-Protéagineux (COP) destinés à la vente diminuent fortement.** Elles sont réorientées vers l'alimentation du troupeau laitier par la production de COP autoconsommés et la production d'herbe. Cette stratégie permet de réduire nettement les achats d'aliments sur les cas étudiés.

Certains élevages considèrent par ailleurs que la **transformation laitière à la ferme** va permettre de diminuer leur vulnérabilité économique. Il s'agit de diversifier les débouchés de vente pour leur lait et ainsi sécuriser la production. Cela montre également une volonté chez ces éleveurs de mieux valoriser leur production et d'intégrer la dimension locale dans leur travail. De plus, ces projets permettent la création d'emplois. Il faut tout de même s'assurer de la possibilité d'un tel projet en chiffrant les investissements nécessaires (qui peuvent être importants) et en analysant le marché local.

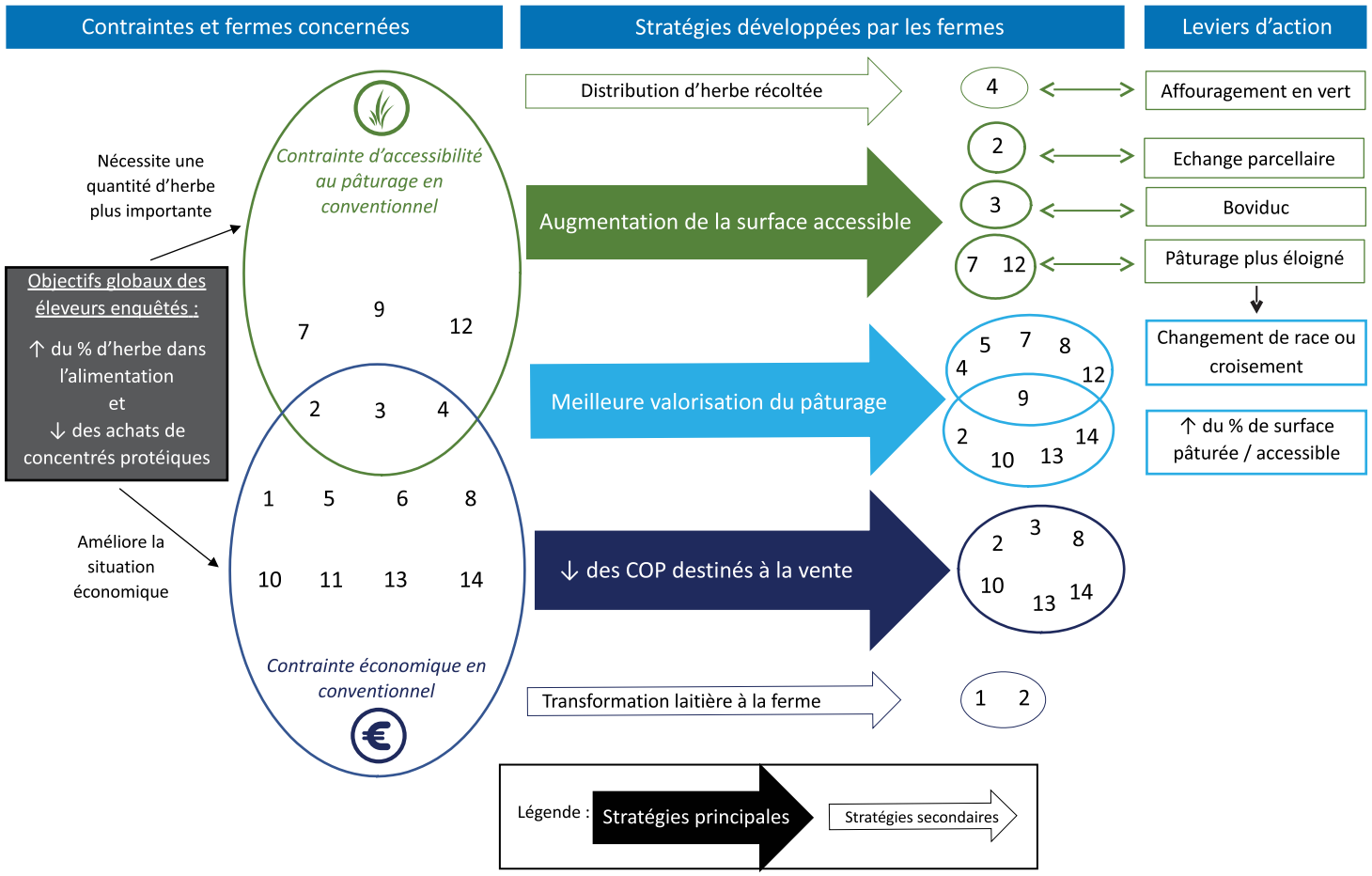

Figure 5 : Synthèse des différentes stratégies mises en place par les élevages selon leur groupe de contraintes

Ces résultats serviront de supports d'information pour les conseillers des GAB et CIVAM Bio de la région, mais également ceux d'autres organismes de conseil. Une synthèse est également en cours d'élaboration avec les données issues de l'étude bretonne pour constituer une analyse plus globale. Les 14 fermes étudiées pourraient enfin être à nouveau sollicitées d'ici 3 à 5 ans pour voir la situation de ces fermes à cette échéance, et si les stratégies choisies sont toujours appliquées.

Contacts pour plus d'informations

CAB PAYS DE LA LOIRE
Angers
02 41 18 61 40
cab@biopaysdelaloire.fr

MAINE ET LOIRE
GABBAnjou – Murs Erigné
02 41 37 19 39
gabbanjou@wanadoo.fr

SARTHE
GAB 72 – Le Mans
02 43 28 00 22
contact@gab72.org

LOIRE-ATLANTIQUE
GAB 44 – Nozay
02 40 79 46 57
accueil@gab44.org

MAYENNE
CIVAM Bio 53 - Laval
02 43 53 93 93
coordination@civambio53.fr

VENDEE
GAB 85- La Roche sur Yon
02 51 05 33 38
accueil@gab85.org

Action financée par
Région PAYS DE LA LOIRE
ADEME
Cilouest Centre Interprofessionnel Laitier de l'Ouest